

N°04/2021

4e trimestre 2021

Edito

Information,
déménagement

Evolution des Tarifs

Point CORONAVIRUS

Animations

—



Centre Hospitalier de la
Corniche Angevine
13 Avenue Jean Robin
49 290 CHALONNES-SUR-LOIRE

TEL: 02.41.74.27.00
FAX : 02.41.74.27.55

contact@chca.fr
www.chca.fr

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année exceptionnelle se termine, avec pour le CHCA, comme pour tous les Hôpitaux publics, le sentiment d'une crise sanitaire qui n'en finit pas, mobilisant des ressources humaines dans un contexte de très fortes tensions, sur tous les métiers, et sur l'ensemble du territoire.

Mais l'année 2021 se termine aussi au CHCA dans une certaine effervescence, liée à livraison de la phase 2 du chantier de reconstruction.

Le déménagement prévu le 22 février 2022 de 106 résidents d'EHPAD dans leurs nouveaux logements et espaces de vie sociale mobilise l'ensemble des équipes, avec la satisfaction de voir aboutir une étape forte de ce grand projet, et concrétisant ainsi une nette amélioration des conditions de vie et de travail d'une part importante des résidents et personnels des EHPAD. Ce sera aussi le moment d'inaugurer une nouvelle ère pour la cuisine du CHCA, avec de nouveaux locaux, équipements et nouvelle organisation.

Auparavant, nous allons une nouvelle fois accueillir les experts de la Haute Autorité de Santé dans le cadre de la visite de certification prévue du 11 au 13 janvier. L'occasion de mettre en avant le travail réalisé au quotidien par l'équipe médico-soignante en Médecine SSR et de valoriser les nombreux projets portés par l'établissement.

L'obtention de l'autorisation de la nouvelle activité Hôpital de Jour, la poursuite de la filière Post-AVC avec les consultations avancées et l'obtention de la Labellisation Hôpital de Proximité le 20 décembre 2021, sont autant de réussites qui démontrent la dynamique de l'établissement et sa capacité d'adaptation aux besoins du territoire.

Je tiens ici une nouvelle fois, à remercier le personnel pour son engagement qui nous a permis d'assurer la continuité de nos services pendant toute cette année, ainsi que les résidents et familles qui nous font confiance et qui s'adaptent aux contraintes liées au contexte épidémique.

Je vous souhaite à tous, de belles fêtes de fin d'année

Sylvie DIETERLEN, Directrice.

DEMENAGEMENT



Point sur le calendrier présenté à
l'occasion de la réunion des familles
du 2 décembre :



- **19 janvier 2022** : Commission de sécurité
- **1, 2 et 3 Février 2022** : Visites des chambres et locaux par quartier. Ce jour-là sera donnée au résident l'information de son numéro de chambre.
- **19 et 20 Février 2022** : Mise en carton des affaires personnelles. Aide des familles et proches sollicitée.

Les équipes s'occuperont des personnes qui n'auront pas d'aide disponible sur ces jours.

⇒ Retour des familles attendue avant le 31/12/2021 sur ce point.

- **22 Février 2022** : JOUR DU DEMENAGEMENT

Présence des familles possible à partir de 16h00.

Affaires à récupérer avant le 28/02/2022.

Accès au parking des visiteurs par la rue Jean Robin à partir de mi-janvier



A l'intérieur, les ouvriers s'affairent sur les finitions.



La pose de la signalétique est en cours...

Evolution des tarifs

Lors de la réunion des familles du 2 décembre, Mme Dieterlen, Directrice, a présenté l'évolution des prix de journée pour 2022.

Ainsi, 2 prix de journée différents seront appliqués en fonction de l'emplacement du logement (nouveau ou ancien bâtiment) :

	Tarif Hébergement	Tarif Dépendance	Total Prix de Journée	Evolution 2021/2022	Coût Annuel
TARIF 1 106 nouveaux logements	64,73 €	6,25 €	70,98 €	+1,59€	26 076 €
TARIF 2 70 Logements	63,84 €		70,09 €	+0,70€	25 641 €

Dans le cadre de la reconstruction des EHPAD, la souscription d'un « Prêt Locatif Social » permettra la convention APL des logements et donc la transformation de l'allocation logement actuelle en APL pour les 106 résidents, avec une revalorisation de l'aide pouvant aller jusqu'à 300€, en fonction des revenus des résidents.

Celle-ci sera versée à l'établissement après instruction de la CAF/MSA, et déduite de la facturation. A ce jour, nous n'avons pas d'interlocuteur et communiquerons vers les familles concernées prochainement.

L'accès aux visiteurs reste conditionné à la présentation d'un pass sanitaire valide.

Merci aux visiteurs de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Je viens en visite dans l'EHPAD,

- ✓ Je fais contrôler mon PASS à l'accueil,
- ✓ Je signe le registre à l'entrée,
- ✓ J'effectue une hygiène des mains dès mon arrivée,
- ✓ Je porte le masque durant toute la durée de ma visite,
- ✓ Je ne m'attarde pas dans les locaux communs.



Coronavirus / COVID-19

Passons les fêtes sereinement, Restons vigilants !

Pour les fêtes, les sorties et repas en famille sont possibles.

Il est recommandé au résident de respecter les gestes barrières pendant la durée de la sortie et de réaliser un test au retour et à J+7 après le retour.

Tous les résidents éligibles sont désormais vaccinés avec la 3^e dose de vaccin anti-COVID.



En images...

Comme chaque année, les résidents de l'EHPAD de Chalonnes sur Loire ont reçu vendredi 17/12 des petits colis de friandises avec des produits locaux, offerts par les élus de la commune.

Des goûters de Noël ont été organisés dans chaque service, moments festifs partagés entre les résidents et les équipes, animés par les chanteurs Mimi Rose et Guy. Par ailleurs, les résidents ont reçu en cadeau cette année du gel douche, shampoing, miel et chocolats... !



Elus de Chalonnes le 17/12



Saint Brieuc le 22/12



Feuille d'Or le 21/12



La Source le 23/12

Joyeuses ★
FÊTES ★